

# Fonctionnement du CDI avec le COVID-19

## PROPOSITION

### Textes de référence :

#### **1- Association des Bibliothécaires de France**

[http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/prises\\_position/recommandations\\_deconfinement\\_bibliothèques.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/prises_position/recommandations_deconfinement_bibliothèques.pdf)

page 8 = « Afin de tenir compte de tous ces paramètres et d'apporter toute garantie que le virus n'est plus viable, la durée de quarantaine la plus prudente qu'il est conseillé d'adopter, en l'absence de désinfection des documents, est de : 10 jours pour les documents plastifiés ou sous boîtiers plastique, etc. 3 jours pour les documents papier ou cartonnés »

#### **2-Le protocole sanitaire pour la réouverture des établissements scolaires**

page 14 = Principes généraux

« ❖ Appliquer les gestes barrières

❖ Maintenir la distanciation sociale

❖ Limiter au maximum le brassage des élèves

❖ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

❖ Communiquer et informer »

page 22 = ACTIVITES CULTURELLES/ MANUELLES

« ❖ Adapter le fonctionnement des salles informatiques, CDI et foyers en mettant à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée et en libre-service, en permettant de respecter la distanciation physique et en limitant le brassage. Assurer une désinfection régulière adaptée.

❖ Proscrire le prêt de matériel en dotation collective.

❖ Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels....). »

page 24 =

« Vérifier que le matériel et outils pédagogiques collectifs ne soient pas directement accessibles par les élèves »

### Accueil des élèves

- pas d'accueil en autonomie

- pas d'utilisation des ordinateurs, des jeux de société, des puzzles.

- les élèves seront accueillis par groupes de 15 pour une activité pédagogique et culturelle encadrée par Mme Leroy, professeur documentaliste.

Ces activités pourraient aussi être assurées dans une salle de classe équipée d'un ordinateur connecté à internet et avec enceintes pour diffusion du son, si l'on veut éviter les déplacements d'élèves.

Elles répondront aux critères sanitaires établis notamment concernant le matériel : pas de prêt de matériel (livres ou autres..)

Toutes les activités se feront sur support vidéo ou un support géré par l'enseignante.

### *Pistes :*

- démonstration d'esidoc : comment l'utiliser pour choisir un livre à distance

- lecture à voix haute (échanges oraux, écriture individuelle de la suite de l'histoire)

- atelier d'écriture

- lecture de la presse en ligne (projetée au tableau) et échanges oraux, rédaction d'articles

- parcours avenir : diffusion de vidéos sur les métiers, lecture de fiches métiers...

- jeux de questions/réponses de culture générale type Trivial poursuit

- escape game en ligne

### **Prêts et retours des livres**

- le CDI ne sera pas ouvert aux élèves pour la consultation de documents  
- l'entrée du CDI se fera par la porte habituelle, la sortie pourra se faire, si besoin, par la sortie de secours pour éviter les croisements.

*- le retour des documents empruntés avant le confinement sera possible.*

Dès les premiers jours de reprise de la classe, les élèves seront envoyés individuellement par les enseignants selon un planning établi par Mme Leroy.

L'élève déposera les ouvrages dans un espace prévu à cet effet.

La date de dépôt sera clairement indiquée sur l'emplacement.

Les documents resteront en quarantaine 10 jours avant d'être enregistrés et rangés.

*- le prêt de livres sera possible :*

Les élèves ou le personnel du collège pourront demander un ou plusieurs ouvrages précis (s'ils ont rendu les ouvrages empruntés avant le confinement)

La demande sera envoyée par mail à Mme Leroy via l'ENT.

Le site ESIDOC permet à chacun de consulter la base du CDI.

<https://0801537l.esidoc.fr/>

Mme Leroy préparera les livres demandés et avertira par mail le demandeur.

Les documents pourront être retirés au CDI selon les règles sanitaires en vigueur : distanciation / désinfection des mains avant et après la récupération.

**J'aimerais pouvoir proposer ce service de prêts et de retours de livres au CDI  
sur réservation dès le 11 mai.**